

**Procès-verbal du Conseil d'École du 26/01/2021**

**PRÉSENTS :**

(Enseignantes) : Mme Martins, Mme Lechevalier, Mme Garnier, Mme Steenkeest, Mme Janelle, Mme Le Bouler, Mme Monvoisin, Lucy Bougeard et Sabrina Cieslik (enseignantes stagiaires)  
M. Morin, Maire du Sel de Bretagne  
Mme Rolland, adjointe mairie  
(Parents d'élèves) : Mme Esnault, Mme Quiblier, Mme Mathieu, Mme Paget, Mme Gougeon, Mme Guichard, Mme Gouy, Mme Manceau  
(ATSEM) : Mme Beaudor

**EXCUSÉS :**

Mme Carré : Inspectrice de l'Éducation Nationale  
(Parents d'élèves) : Mme Daniel  
(ATSEM) : Mme Deroche, Mme Roux

**Début du conseil :** 18h30

**Bilan des prévisions d'effectifs envoyés à l'inspection :**

TPS : 3 ; PS : 8 ; MS : 15 ; GS : 8 ; CP : 15 ; CE1 : 11 ; CE2 : 13 ; CM1 : 17 ; CM2 : 25 soit un total de 115 élèves

Le groupe de travail statuant sur les ouvertures et fermetures des classes se réunira le 8 février 2021. La décision d'une éventuelle fermeture de classe aura lieu le 18 février 2021.

Au vu des effectifs, Mme Martins informe que la fermeture d'une classe est très probable.

M. Morin informe que la natalité au Sel de Bretagne est en baisse ce qui engendre normalement une baisse des effectifs dans les écoles. Il informe également que s'il y a une fermeture de classe, cela aura une incidence sur les employés communaux.

**Rythmes scolaires 2021-2022**

Pour rappel, nous arrivons à la fin de la période de dérogation concernant l'organisation du temps scolaire. Le conseil d'école doit statuer : soit poursuivre l'école à 4 jours en renouvelant la dérogation et en précisant les horaires, soit revenir au rythme ordinaire de 4 jours et demi.

Mme Esnault, déléguée de parents d'élèves expose le bilan du sondage effectué auprès des familles de l'école. 59 familles sur 85 ont répondu au questionnaire.

Le compte rendu de ce sondage est joint au compte rendu du conseil.

Le bilan est le suivant et validé par l'ensemble du conseil :

- maintien du rythme actuel avec école à 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi
- horaires de classes maintenus : 8h45-12h15 et 14h15-16h45
- horaires du périscolaire maintenus avec une possibilité d'accueil des élèves plus tôt le midi :
  - garderie du matin : 7h15-8h45
  - pause méridienne : 12h15-14h15 avec accueil possible à partir de 13h55
  - garderie du soir : 16h45-18h45

**Demandes mairie**

**Remerciements**

- 1 distributeur de papier supplémentaire dans les toilettes côté 'maternelle' a été installé
- les problèmes avec le chauffage sont résolus.

**Travaux :**

- Rideaux porte classe Michèle + Nathalie
- baguettes du plafond de la classe de CM2 qui sont prêtes à tomber
- chauffe-eau classe CM1 qui coule en continu
- le velux de l'atelier du fond est ouvert
- problème de réglage de température de l'eau côté maternelle : M. Daniel a réglé pour que l'eau ne soit plus brûlante dans les toilettes. Le souci maintenant c'est qu'il n'y a plus d'eau chaude ni dans la cuisine ni dans la douche. Ceci est problématique pour laver les petits qui ont encore des accidents de propreté.
- Possibilité de déplacer le boîtier avertisseur sonore de la porte d'entrée près de la classe de TPS-PS
- Mme Martins soulève un souci au niveau du ménage. Les employés responsables passent aspirateurs et serpillères tous les soirs et nettoient les sanitaires mais n'ont pas le temps de faire plus. Le nettoyage des lavabos, les poussières sur les meubles et le ménage derrière les meubles ne sont donc pas faits. Mme Martins demande s'il est envisageable que ce ménage soit fait sur le temps de travail du mercredi.

*M. Morin informe que des sondes vont être installées par la mairie afin de détecter les problèmes de chauffages dans les bâtiments communaux.*

*Il indique que le bâtiment est vieillissant et qu'il y a des difficultés au niveau des fluides : chauffages, plomberies.*

*La VMC de l'école est en panne. Elle a été relancée au niveau de l'extension (classes de CM1 et CM2) mais pas pour le reste du bâtiment pour le moment. Des travaux vont être nécessaires à l'avenir.*

*Concernant le ménage, une réflexion va être engagée.*

*M. Morin ajoute qu'un plan de relance informatique est actuellement proposé par l'État. Un dossier va être monté avec l'école afin de bénéficier d'une aide de l'État pour renouveler le matériel informatique.*

### **Questions de parents :**

1/ Serait-il possible de rappeler en conseil d'école le fonctionnement et les horaires de l'étude surveillée le soir?

***Les enfants goûtent entre 16h45 et 17h15.***

***Pour les CP, l'étude a lieu de 17h15 à 17h30.***

***Pour les élèves du CE1 au CM2, l'étude a lieu de 17h15 à 17h45.***

2/ En début d'année, il avait été indiqué aux parents de ne pas fournir de serviettes aux élèves (en raison des consignes sanitaires liées au Covid) et que des serviettes jetables leur seraient fournies. A priori ce n'est pas le cas pour l'ensemble des élèves (différence maternelle/élémentaire?), ce qui pose des problèmes d'hygiène. Pourriez-vous faire un point en conseil d'école sur cela et voir comment y remédier?

***Une serviette est effectivement systématiquement prévue pour les élèves de maternelle. Par contre, pour les élèves d'élémentaire, elle est donnée à la demande des élèves. Elles ne sont pas mises d'office sur les tables pour éviter beaucoup de gâchis (une grande partie n'étant pas utilisée va directement à la poubelle).***

***Mme Rech demande la possibilité de la proposer de nouveau aux élèves en début de repas. Mme Beaudor accepte et transmettra à ses collègues.***

3/ Plusieurs retours à propos de la cantine sont remontés concernant le nouveau prestataire. La qualité des repas n'est pas au rendez-vous par rapport aux annonces d'une prestation plus qualitative que l'ancien prestataire, et permettant moins de gaspillage. Comment serait-il possible d'améliorer la situation? Serait-il possible de faire un questionnaire de satisfaction sur 15 jours/3 semaines pour évaluer concrètement les repas servis et les retours des enfants/ personnels mangeant également les repas de la cantine, etc. ?

***M. Morin explique que le repas à la cantine est aussi une éducation au goût. Il estime que la qualité des repas est bonne : les repas sont faits maison. Ils sont conçus par une diététicienne. Par contre, il entend que certains enfants n'aiment pas certains plats. Il accepte qu'un sondage soit réalisé par les délégués car la mairie n'a pas le temps de le faire.***

***Mme Rech demande la possibilité de prévoir l'assaisonnement à part. Mme Beaudor précise que cela est déjà fait.***

4/ Serait-il également possible de faire un point sur l'état d'avancement du projet de changement de système d'inscription pour la cantine? Quand sera-t-il mis en place?

***M. Morin informe que le portail Famille est opérationnel mais il est en attente de l'accord de la DGEFIP. Un mail sera envoyé aux familles pour expliquer ce nouveau fonctionnement.***

***Le paiement devra se faire avant les repas, à la réservation par chèque, carte bancaire ou prélèvement). En cas de désinscription au-delà de 24h, il sera créé un avoir pour la famille. En dessous de 24h, le repas sera facturé.***

***L'inscription le matin pour le midi sera possible avec une surfacturation.***

***Les inscriptions à la garderie se feront également sur ce portail.***

***Concernant les familles sans ordinateur ou sans connexion, il sera possible de réaliser les inscriptions par téléphone à la mairie.***

5/ lors du dernier conseil d'école, il avait été question de refaire le goudron au niveau des portails et de les agrandir et également de le faire prolonger jusqu'au portail des grands. Est-ce que nous pourrions avoir une visibilité sur la temporalité d'exécution de ces travaux ?

***M. Morin indique que 2 devis ont été chiffrés à 8000€ pour refaire le goudron, ce qui trop cher. Un chemin bicouche est prévu au-dessus de la butte qui longera les cours d'école. Deux escaliers descendront devant chacun des petits portails.***

6/ lors du dernier conseil d'école il avait également été évoqué un système de pergola dans la cour des maternelles, a-t-on une idée de la temporalité d'exécution ?

***M. Morin explique que rien n'a été fait pour le moment. Les discussions auront lieu sur le prochain budget.***

7/ Concernant l'augmentation du prix de la garderie, la différence est très conséquente pour les familles qui ont besoin de ce service.

Pourquoi une telle différence alors que le service est le même ?

Cette question a déjà été évoquée au premier conseil mais je trouve qu'elle pénalise certaines familles

***M. Morin s'est renseigné sur les tarifs appliqués dans les communes environnantes. La commune du Sel de Bretagne fait partie des tarifs les moins chers. Il rappelle également que le passage au ¼ d'heure a été mis en place afin que ce soit les familles qui fréquentent le plus la garderie qui payent le plus, ce qui semble plus équitable.***

8/ Dans le protocole envoyé à la rentrée de septembre, il y a ,à la fin, un paragraphe en cas de test positif : « - Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement ». Nous n'avons pas connaissance de ce plan de communication. Serait-il possible de nous en faire part ?

**Mme Martins informe que le plan de communication est tout simplement un appel ou un mail de la directrice de l'école.**

Fin de séance : 20h30

Secrétaire de séance : Mme Martins

Directrice : Mme Martins